



Ouvrier de voirie conducteur - Équipe travaux (F/H)

Catégorie C

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Service :

Plateforme Nord-Ouest

L'équipe : La plateforme de Voirie assure :

- la maintenance et l'amélioration de la voirie en régie ou par des entreprises,
- la gestion du domaine public routier.

Elle réalise le diagnostic du patrimoine et l'élaboration des programmes de maintenance.

Effectif Service : 33

Le sens de ce poste :

L'ouvrier de voirie (équipe travaux) est chargé des travaux de maintenance et d'amélioration de la voirie urbaine et routière sur la plateforme : pose de bordures et caniveaux, mise en œuvre d'enrobés, petits travaux de maçonnerie et de pavage, mise en œuvre d'émulsion...

Il assure également la maintenance et le renouvellement des équipements de voirie: réparation de la signalisation routière et du mobilier urbain, réparation de dispositifs de retenue

Vos principales missions :

1-Travaux de voirie

- Réaliser des petits travaux d'enrobés, de maçonnerie et de pavage,
- Participer aux grosses réparations de voirie,
- Réparer ou poser de la signalisation verticale,
- Rénover ou réparer le mobilier urbain,
- Utiliser les engins en fonction des autorisations de conduite.

2-Exploitation de la voirie

- Participer aux interventions d'urgence,
- Participer à l'astreinte sécurité et la viabilité hivernale.

3 -Conduite

- Transporter le matériel et matériaux,
- Entretien des véhicules lourds (1er niveau).

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du travail en équipe,
- Sens du service public et de la tenue sur la voie publique,
- Respect des règles de sécurité des chantiers et routière,
- Sens de l'organisation.

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Permis B obligatoire, permis C/CE souhaité,
- Aptitude à la conduite d'engins de terrassement,
- Connaissance des matériaux de voirie et de leur mise en œuvre,

- Connaissance des gestes et postures pour les charges lourdes,
- Aptitude à la lecture de plans, d'ouvrage et de réseaux,
- Aptitude aux travaux en extérieur.

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Autorisations de conduite d'engins,
- Habilitations électriques,
- Connaissance du territoire

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-12h00 / 13h00-16h45

Lieu de travail : Pacé

Matériel(s) à disposition : Téléphone portable (attribué à l'équipe). Vêtements de travail + Équipements de Protection Individuels (EPI)

Missions de suppléance : Chef d'équipe / ouvrier de voirie équipe exploitation

Télétravail : Non

Autres : participation obligatoire à l'astreinte voirie et à la viabilité hivernale

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : Régime indemnitaire, sujétion liée au poste et Indemnité d'astreinte

N° du poste : 16143

Date de mise à jour de la fiche de poste : 17/09/2024